

MINISTERE DES AFFAIRES
ETRANGERES ET EUROPEENNES

DIRECTION DES ARCHIVES

ARCHIVES ORALES

INVENTAIRE ANALYTIQUE

AO 28

PARIS 2008

CONDITIONS DE COMMUNICATION

Les entretiens accordés par les personnalités qui ont, à un titre ou à un autre, pris part à la politique étrangère de la France, sont réalisés et conservés par la direction des Archives du ministère des Affaires étrangères qui, toutefois, n'en est que le dépositaire.

Juridiquement, les "archives orales" sont, en effet, des archives privées. Aussi, comme le stipule le Code du patrimoine : "Lorsque l'Etat et les collectivités territoriales reçoivent des archives privées à titre de don, de legs, de cession, de dépôt révocable ou de dation [...], les administrations depositaires sont tenues de respecter les conditions auxquelles la conservation et la communication de ces archives peuvent être soumises à la demande des propriétaires" (L213-6). Le décret n° 80-975 du 1^{er} décembre 1980 relatif aux archives du ministère des Affaires étrangères précise que "la communication des archives [privées conservées par lui] s'opère dans les conditions fixées par l'acte de transfert au ministère des Affaires étrangères. Il ne peut être apporté de modification à ces conditions sans l'accord préalable des intéressés" (titre II, art. 9).

Par ailleurs, les archives orales, en tant qu'œuvres de l'esprit, sont soumises à la législation sur le droit d'auteur. Leur publication intégrale est en conséquence subordonnée à l'autorisation écrite du témoin-déposant ou de ses ayants-droit.

Les conditions de communication, entièrement déterminées par les déposants, sont les suivantes :

Consultation sans réserve *Le chercheur a librement accès au document qu'il peut écouter dans son intégralité.*

Consultation avec autorisation écrite *Le chercheur n'a accès au document qu'après avoir produit une autorisation écrite du déposant ou de ses ayants-droit.*

Consultation partielle *Le chercheur ne peut consulter que certaines parties du document, non réservées.*

Consultation réservée *La consultation des documents ne sera possible qu'à l'expiration du délai fixé par le déposant.*

NOTA BENE

Etant donné la complexité des conditions de communication fixées par les déposants, le tableau suivant n'est donné qu'à titre indicatif. Aussi, les chercheurs désireux de consulter ces documents voudront bien se mettre en rapport avec les conservateurs en charge des archives orales pour obtenir de plus amples précisions.

AO 28.— Renaud SIVAN, ministre plénipotentiaire hors classe

Notice biographique

Né le 24 juin 1906, décédé le 10 février 1990

Formation.—Docteur en droit.

Carrière.— Admis au concours d'entrée dans les carrières diplomatiques et consulaire, 25 juin 1931 ; troisième secrétaire à Moscou, 1931 ; troisième secrétaire à Buenos Aires, 1935-1937 ; troisième secrétaire à l'administration centrale (Europe), 1937-1939 ; troisième puis premier secrétaire à Madrid, 1939-1943 ; démissionnaire, révoqué par Vichy, mars 1943 ; maintenu à la disposition de la mission d'Alger à Madrid, 1943 ; deuxième conseiller à Madrid, 1945 ; deuxième conseiller à La Haye, 1945-1946 ; premier conseiller à Nankin, 1947 ; premier conseiller à Tokyo, 1947-1950 ; à l'administration centrale (Europe, Secrétariat des conférences), 1950-1952 ; envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bucarest, 1952-1953 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Djakarta, 1953-1955 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Canberra, 1955-1960 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Téhéran, 1961-1968 ; ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Luxembourg, 1969-1971.

2 entretiens

Communication : sans réserve

Entretien n° 1, réalisé le 12 mai 1987 au Ministère des Affaires étrangères, 37 Quai d'Orsay à Paris, par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaisse, professeur des Universités.

1^{ère} partie

[1] *L'entrée dans la carrière.* — Ses études, le concours, le stage.

[2] *Le premier poste à Moscou.* — Chargé de la revue de presse ; le personnel de l'ambassade ; anecdote à propos de la venue de P. Laval à Moscou à l'occasion de la signature du pacte franco-soviétique ; le chiffre ; portraits de François Dejean et Charles Alphand ; la vie agréable et favorisée d'un diplomate à Moscou : quelques exemples ; la nomination (1933) du colonel Mendras, attaché militaire : son portrait, ses activités ; l'évolution des relations franco-soviétiques entre 1931 et 1935 sur le plan commercial : la comparaison avec l'implantation américaine ; les missions diplomatiques françaises ; le savoir-vivre des soviétiques.

[3] Le témoignage de R. Sivan sur la vie en Union Soviétique : le logement, anecdote à propos du fils de Gorki ; la police, les goulags, la main d'œuvre pénale, la pauvreté.

[4] La perception très limitée d'une amélioration des relations franco-soviétiques ; les relations avec les diplomates des pays occidentaux ; les relations de R. Sivan avec la France ; son sentiment sur ce premier poste : quelques souvenirs et anecdotes.

[5] Quelques souvenirs de son séjour au Japon (1947-1950).

[6] Retour à son séjour en U.R.S.S. : sa pratique de la langue.

[7] *Le séjour à Madrid (1939-1943)*. — Les circonstances de sa nomination ; la présentation des lettres de créance du maréchal Pétain (1939) ; les fonctions de R. Sivan ; portrait de M. de la Baume ; la défaite en 1940 : l'attitude du maréchal Pétain, l'arrivée des premiers réfugiés, les ambassadeurs en partance pour l'Afrique du Nord ; les relations avec les Anglais ; les contacts de R. Sivan avec la France.

2^{ème} partie

[1] *Le séjour à Madrid (1939-1943)*. — Sa démission : ses raisons ; portrait de Monseigneur Boyer-Mas : son aide aux réfugiés ; le rôle du colonel Malèze ; les évadés français du camp de Miranda de Ebro ; retour sur la démission de R. Sivan et celle du consul de France en Espagne ; l'aide de la duchesse de Lessera au moment de la création de l'ambassade du C.F.L.N. ; les incidents créés par des phalangistes ; les relations de R. Sivan avec Alger ; l'ambassade du C.F.L.N. reconnue par les Espagnols comme une représentation officielle ; le rôle de R. Sivan ; portrait de J. Truelle ; le départ de R. Sivan d'Espagne ; la fermeture des frontières : l'avis de R. Sivan de ne pas rompre les relations franco-espagnoles ; portrait de G. Bidault ; les relations avec l'ambassade de France officielle : le jeu de celle-ci à l'égard des réfugiés ; retour sur le rôle de R. Sivan en Espagne auprès des réfugiés.

[2] *Ambassadeur de France en Iran (1961-1968)*. — Les excellentes relations entre le shah et le général de Gaulle ; la volonté des industriels français de négocier des contrats avec l'Iran ; la concurrence américaine ; les actions de R. Sivan, en particulier sur le plan culturel ; les relations protocolaires parfois difficiles avec les Iraniens : quelques exemples ; le peu d'emprise de la religion à l'époque.

Entretien n° 2, réalisé le 19 juin 1987 au Ministère des Affaires étrangères, 37 Quai d'Orsay à Paris, par Cécile Pozzo di Borgo, conservateur aux Archives du Ministère des Affaires étrangères et Maurice Vaisse, professeur des Universités.

[1] *Ambassadeur de France en Iran (suite)*. — Les contentieux financiers avec l'Iran ; l'état d'esprit iranien : quelques anecdotes, les difficultés imposées à R. Sivan.

[2] *Retour sur le séjour à Madrid*. — Portrait de Z. Pechkoff.